Colloque Numérique

VIOLENCES INTRAFAMILIALES



Lundi 8 mars 2021

de 9h à 12h30

Inscription gratuite : pdavret@eda-alienor.com

L'ASPECT PÉNAL

A quelle occasion les violences intrafamiliales sont-elles signalées ? Comment sont-elles traitées pénalement ?

Mme Sandrine BALLANGER, Vice-Procureur de la République (TJ de Bordeaux)
9h-9h20

L'ASPECT CIVIL

La mise en place d'une ordonnance de protection : conditions pour en demander une, quand est-ce justifié, quand est-ce que cela ne l'est pas ? Quels sont les documents à apporter au juge ? Temps de la mesure et in concreto que peut-on demander dans le cadre de l'OP ?

Quid du retrait de l'autorité parentale : Existe-t-il beaucoup de retrait de l'autorité parentale pour violences à l'intérieur de la famille ? Pour quelles raisons ?

Mme Isabelle DELAQUYS, Conseillère auprès de la Cour d'appel de Bordeaux, Pôle Famille
Mme Kristell COMPAIN LECROISEY, Avocate
9h20-9h50

L'ASPECT MÉDICAL

Création du centre de psycho traumatologie
Comment se reconstruire après des violences à l'intérieur de la famille ?
Comment les personnes victimes sont-elles prises en charge ?

Docteur Maïté CAUMONT, Psychiatre à l'Hôpital Charles Perrens
9h50-10h10

LES PERSONNES ÂGÉES ET LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Docteur Bernard CAUMONT, Expert Judiciaire
Mme Bérangère ADER, Avocate
10h10-10h30

Institut du Droit des Personnes et du Patrimoine

EDA ALIÉNOR
École des avocats

ORDRE DES AVOCATS
BARREAU DE BORDEAUX

CRIC

Colloque Numérique

VIOLENCES INTRAFAMILIALES



Lundi 8 mars 2021

de 9h à 12h30

LES OUTILS PRATIQUES

Quels dispositifs ont été mis en place pour lutter contre les violences intrafamiliales ?
Au plan national ? Au plan régional (Nouvelle-Aquitaine) ?

Mme Isabelle ROME, Haut Fonctionnaire à l'égalité Hommes-Femmes Ministère de la Justice
10h30-10h50h

DU CÔTÉ DES MINEURS

Mineurs auteurs/victimes
Aspects pénaux et civils (assistance éducative, question du retrait de l'autorité parentale, quand une telle mesure peut se justifier ?...)
Quelles mesures prendre au niveau judiciaire ?
L'objectif du juge doit-il toujours être de réunir la famille ?

Mme BENBELAID CAZENAVE, Psychologue au sein de la Gendarmerie
10h50-11h10
Mme Julie MANLAY, Magistrate, ancienne juge des enfants
11h10-11h30
M. Alrick METRAL, Avocat CRIC
11h30-11h50

POINT DE SITUATION SOCIOLOGIQUE SUR LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Point de situation au niveau national et régional ?
Quelles personnes concernées ? / Nature des violences ?

Mme Johanna DAGORN, Sociologue
11h50-12h10

Institut du Droit des Personnes et du Patrimoine

EDA ALIÉNOR
École des avocats

ORDRE DES AVOCATS
BARREAU DE BORDEAUX

CRIC

Colloque Numérique

VIOLENCES INTRAFAMILIALES



Lundi 8 mars 2021

de 9h à 12h30

LES AVOCATS DU BARREAU DE BORDEAUX OFFRENT DES CONSULTATIONS GRATUITES :

Par téléphone le lundi 8 mars de 9 à 19H au **05 57 77 40 71**

Par mail : **droitfamille@barreau-bordeaux.com**

À l' **EDA Alienor** : 18-20 Rue du Maréchal Joffre, 1er étage salle Jean ROZIER

EDA ALIÉNOR
École des avocats

AU CIDFF :

BORDEAUX : 99 rue Goya

CENON : 5 rue Stéphane Mallarmé, Appart. 1116

Prenez rendez-vous au : **05 56 44 30 30**

CIDFF
Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

SUR LA COBAS :

Consultations par téléphone au 05 57 15 80 20

COBAS
Bassin d'Arcachon Sud

SUR LE MÉDOC :

SOULAC : 9 rue du Maréchal d'Ornano

CARCANS : 1 route de Bordeaux

Prenez rendez-vous par mail : **sg@ccmedocatlantique.fr**

MEDOC ATLANTIQUE
Communauté de Communes

DANS L'ENTRE-DEUX-MERS :

LATRESNE : 51 chemin du Port de l'Homme

Prenez rendez-vous au : **05 56 20 83 60**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS

Institut du Droit des Personnes et du Patrimoine

EDA ALIÉNOR
École des avocats

ORDRE DES AVOCATS
BARREAU DE BORDEAUX

CRIC